

L'INTÉRÊT D'AGIR

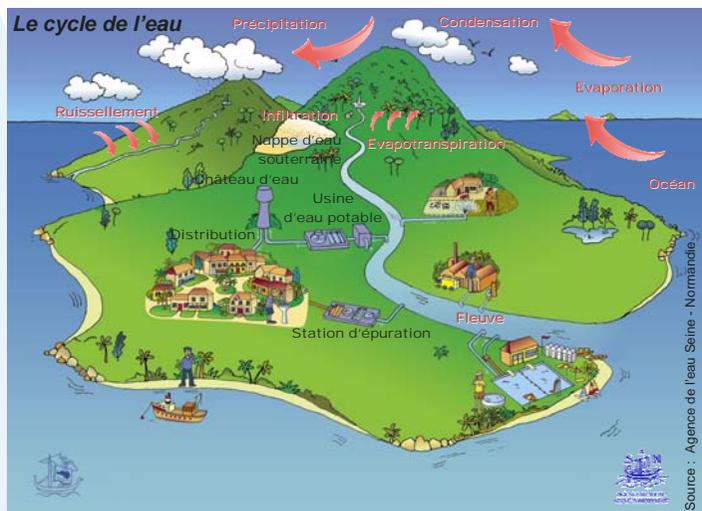
PROTÉGER LA RESSOURCE

↳ En minimisant sa consommation d'eau, pour :

- ✓ ménager les nappes souterraines en déficit suite à des sécheresses répétées.

↳ En veillant à ne pas jeter des produits toxiques dans les éviers, les lavabos et les caniveaux, pour :

- ✓ participer à l'amélioration de la qualité d'eau des rivières.
- Les eaux souillées par des produits de jardinage, des peintures, des huiles,... sont dirigées vers les stations d'épuration qui n'éliminent qu'en partie ces produits. In fine, ces eaux se retrouvent dans le milieu récepteur : rivières, fleuves,....



Ensemble, donnons vie à l'eau

PRÉVENIR LES INONDATIONS

↳ En récupérant des eaux pluviales sur votre terrain, vous contribuez également à la prévention du risque d'inondations, la capacité des réseaux pluviaux étant souvent insuffisante pour garantir la bonne évacuation de ces eaux.

INFORMATIONS PRATIQUES

Le **CO**mité du **BA**ssin Hydrographique de la **MA**uldre et de ses **AF**fluents (**CO.BA.H.M.A.**) est un syndicat mixte constitué :

- ⇒ des 24 syndicats intercommunaux compétents, sur le bassin versant de la Mauldre, en assainissement, en entretien et aménagement de rivière, ainsi qu'en alimentation en eau potable (soit 66 communes), et
- ⇒ du Conseil général des Yvelines.

Le CO.BA.H.M.A. est chargé de la mise en œuvre du **Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (S.A.G.E.) de la Mauldre**, approuvé par l'arrêté préfectoral du 4 janvier 2001. Instauré par la loi sur l'eau du 3 janvier 1992, le S.A.G.E. est un document qui fixe les objectifs pour une gestion globale des eaux de surface et souterraine sur un bassin versant donné.

Consulter le **S.A.G.E.** :

<http://www.gesteau.eaufrance.fr/> / rubrique sur les SAGE(s)

Fournisseurs d'équipements sanitaires :

<http://www.ecoperl.fr>

<http://www.eotec.fr>

<http://www.ecoleau.com>

et magasins de bricolage ou magasins spécialisés.

Fournisseurs de citerne de récupération des eaux de pluie :

<http://www.eauxdefrance.fr>

97 bis, rue de Roubaix - 59200 TOURCOING / Tél : 03 20 24 30 40

<http://www.bio-espace.com>

26, route du vin - 68590 RORSCHWIHR

et jardinerie ou magasins de bricolage.

Sites internet sur la thématique de l'eau :

<http://www.ecologie.gouv.fr>

<http://www.ile-de-france.environnement.gouv.fr>

Adresses utiles :

CO.BA.H.M.A. - Domaine de Mme Elisabeth

73 avenue de Paris - 78000 VERSAILLES / Tél : 01 39 07 73 27

Direction des Affaires Sanitaires et Sociales (DDASS)

143 boulevard de la Reine - 78000 VERSAILLES / Tél : 01 30 97 73 00

VERS UNE MEILLEURE

UTILISATION DE L'EAU

PRÉSERVER LA RESSOURCE

L'eau douce est un bien rare (2,5 % du volume total d'eau sur la planète) mais indispensable à la vie.

Elle doit donc être protégée et utilisée à bon escient pour qu'elle reste disponible pour les générations futures.



L'eau : un bien précieux

RÉPONDRE À LA RÉGLEMENTATION

L'objectif 5 du **Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (S.A.G.E.)** de la Mauldre préconise la maîtrise des consommations d'eau par l'adoption de comportements économes, comme : le développement des dispositifs de récupération / utilisation de l'eau de pluie.

RÉALISER DES ÉCONOMIES

Avec la dégradation des eaux souterraines, il est nécessaire d'aller chercher l'eau toujours plus profond ou plus loin, augmentant son prix.



Mieux utiliser l'eau présente un intérêt à la fois écologique et économique.

MAÎTRISER SA CONSOMMATION

DES GESTES SIMPLES AU QUOTIDIEN

Des actions quotidiennes limitent la consommation d'eau :

- ✓ prendre une douche plutôt qu'un bain,
- ✓ fermer le robinet pendant le savonnage des mains et le brossage des dents,
- ✓ entretenir ses équipements : joints, robinets.

Consommation d'eau :

D'une personne par jour en moyenne.....	150 litres
Chasse d'eau.....	6 à 12 litres
Douche (4 à 5 min).....	60 à 80 litres
Bain.....	150 à 200 litres
Lavage de la voiture.....	200 litres
Arrosage du jardin.....	15 à 20 litres par m ²
Remplissage d'une piscine.....	50 000 à 80 000 litres

UTILISER DES DISPOSITIFS PERFORMANTS

De nombreux équipements, faciles d'utilisation, permettent de diminuer efficacement les volumes d'eau consommés.

Le robinet thermostatique évite les pertes d'eau liées à l'ajustement de la température.

Le mousseur économiseur permet de diviser par deux le débit d'eau, tout en conservant la pression initiale au robinet (coût : à partir de 2 €).
Économie d'eau de 50 %.

Le régulateur de débit permet une réduction importante de la consommation. Il se fixe à la base du flexible d'une pomme de douche ou s'adapte sur un robinet (coût : à partir de 20 €).
Économie d'eau de 40 %.

La chasse d'eau avec limiteur de volume réduit notablement les quantités d'eau utilisées pour un usage ne nécessitant pas d'eau potable (coût : à partir de 20 €).

Économie d'eau de 56 %.

Système D : déposer une bouteille pleine d'eau dans le réservoir des toilettes.



RÉCUPÉRER L'EAU DE PLUIE

UTILISER L'EAU DE PLUIE



L'eau de pluie peut être utilisée pour tous les usages ne nécessitant pas une eau potable.

Conserver les eaux de pluie sur son terrain diminue les quantités d'eau apportées au réseau et contribue ainsi à limiter le risque d'inondation.

UN PRINCIPE SIMPLE

Lors d'une pluie, l'eau des gouttières est détournée vers une citerne installée à l'intérieur ou à l'extérieur de la maison.



Source : Leroy Merlin

QUELLE QUANTITÉ D'EAU STOCKER ?

La capacité de stockage des citernes dépend de l'utilisation faite de l'eau de pluie récupérée : de l'arrosage à l'alimentation sanitaire dans la maison.

A titre indicatif, préférer une cuve de capacité :

- ✓ de 150 à 1 500 litres pour arroser le jardin < 100 m²,
- ✓ de 1 500 à 5 000 litres pour satisfaire l'ensemble des usages extérieurs (arrosage, lavage des terrasses...),
- ✓ supérieure à 5 000 litres pour une utilisation habituelle dans la maison, après traitement de l'eau.

BIEN CHOISIR SA CUVE

LES TYPES DE CUVES ET LEURS COÛTS

Il existe plusieurs types de cuves sur le marché :

- ✓ cuve en matière plastique : polyéthylène,
- ✓ cuve en béton,
- ✓ cuve en acier.

Elles ne présentent pas les mêmes avantages et contraintes. Les cuves de capacité supérieure à 1 500 litres peuvent être enterrées.

TYPE DE CUVE	AVANTAGES	INCONVÉNIENTS	COÛTS INDICATIFS (hors frais de pose)
MATIÈRE PLASTIQUE	Cuve légère facile à mettre en œuvre Modulable selon les besoins	Cuve moins solide que les autres : possibilités de déformations Les bactéries et les algues peuvent se développer	- 30 € cuve simple de 300 l - 370 € cuve de 1 000 l - 1 600 € cuve enterrée de 3 000 l
BÉTON	Le matériau résiste à la déformation : passage possible d'un véhicule au dessus de la cuve Le développement de bactéries et d'algues est limité	Cuve difficile à mettre en œuvre du fait de son poids Coût élevé	3 500 € cuve béton enterrée avec aménagement du dispositif pour l'alimentation en eau de la maison
ACIER	Le matériau résiste à la déformation Durée de vie accrue de la cuve	Les bactéries et les algues peuvent se développer Couleur rouille de l'eau Cuve difficile à mettre en œuvre du fait de son poids	900 € pour une cuve acier enterrée de 2 500 litres.

Source : Eau de France



Cuve extérieure en béton, enterrée (5 000 litres)

Source : Leroy Merlin



Cuves intérieures en polyéthylène de grande capacité (2 000 litres)



Cuves extérieures en polyéthylène de faible capacité (200 litres)

Source : Leroy Merlin